RÉPONSE
A LA CORRESPONDANCE
DE M. C***
ET
LE COMTE DE MIRABEAU.

A LONDRES,

1789.

Cau FRC 7813

Mg W15741

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LE Comte de Mirabeau, pour clabauder à son ordinaire contre M. Necker, se sert d'une Correspondance entre M. C*** & lui, & à la faveur de celle-ci il commence un nouveau concert d'injures, où l'un fait la basse & l'autre le dessus; moyennant quoi, le Ministre est chanté à grand chœur.

Dans cette correspondance, une main lave l'autre; mais il n'y en a qu'une qui reçoive l'argent, & c'est celle de l'Auteur Provençal qui en a grand besoin pour substituer à sa pauvreté un éclat emprunté, soutenir sa noblesse, & encore plus ses débauches; car il ne lui faut pas moins de deux maîtresses en titre, l'une à Paris & l'autre à Passy, sasn compter les galanteries du jour; à quoi il faut ajouter son luxe personnel, comme un hôtel, une table, des secrétaires, des laquais, des chiens & des chevaux, le tout aux dépens du Public qui lui paie ses écrits: cet Ecrivain a raison, *lorsqu'on prend du galon, on n'en sauroit trop prendre.*

Il est vrai que pour un Gentilhomme, c'est un peu humiliant de détailler son es-

prit au Public à raiſon de 24 ſ. la brochure; mais les deux mille 24 ſ. de ſa dernière correſpondance lui ont fait cent louis, avec leſquels il a formé le grand projet de devenir un des Membres du Conſeil national.

Il part de la main pour ſe rendre en Provence où il cabale & s'intrigue pour y gagner des voix; mais après s'être beaucoup tourmenté l'eſprit & avoir paſſé pluſieurs fois les eaux, il va revenir à Paris exclu des Etats-Généraux.

RÉPONSE
A LA CORRESPONDANCE.

MONSIEUR LE COMTE,

Quoi ! toujours des écrits ſcandaleux ; toujours des brochures indécentes ; jamais de douceur & jamais de modération. Il faut que votre preſſe ſoit bien méchante, car elle ne vomit que des injures. Où avez-vous pris qu'il faille inſulter les gens pour les convaincre ? Je ne ſache pas aucun ſiecle

poli où les Lettrés aient employé les armes *des mauvaiſes paroles*. Le véritable Savant eſt rempli d'urbanité ; les paroles indécentes, les termes injurieux n'entrent point dans ſes mœurs. Regle générale. Un méchant homme ne ſauroit être un bon Auteur, puiſqu'il lui manque la probité, qui doit former le caractere diſtinctif de l'Ecrivain.

M. le Comte, ſouvenez-vous que lorſqu'on dit à un homme d'Etat, reconnu généralement pour un grand Financier, vous n'entendez rien à votre partie, vous êtes un ignorant, il y a dix contre un à parier que celui qui s'exprime ainſi l'eſt plus que lui.

Votre rage d'écrire avec autant de fureur que de véhémence, depuis quatre ans étoit endormie, ou, pour mieux dire, aſſoupie, lorſque la Monarchie, accablée ſous le poids du dérangement de ſes Finances, appella M. Necker une ſeconde fois pour

les rétablir. La France en corps ſe félicita de cet heureux rappel; les Provinces trouverent dans celui-ci un ſoulagement qui commençoit à diminuer leurs maux; des acclamations de joie retentirent dans les airs; on fit des feux de joie; les fonds augmenterent conſidérablement; les caiſſes que l'Adminiſtration précédente avoit tenu fermées, s'ouvrirent; la circulation générale reprit ſon cours, autant que la poſition toujours gênante des affaires put le permettre; on trouva de l'argent pour ſatisfaire aux beſoins les plus preſſans.

Il eſt vrai que cet homme d'état ne raccommoda pas d'abord, pour m'exprimer ainſi, la grande piece des Finances; elle étoit trop déchirée pour pouvoir ſe flatter de la rétablir en ſon entier; il ſe contenta de la rapiécer. La ville de Paris paya les rentiers; les viagers qui craignoient de manquer de ſubſiſtance, en trouverent une aſſurée comme auparavant; enfin, l'Ad-

miniſtration, qui étoit preſque ſans action, reprit une nouvelle vigueur.

A ce ſpectacle agréable pour la Nation, autant qu'affligeant pour vous, une fureur nouvelle vous irrita. Le ſeul nom de Necker, fait une ſeconde fois Directeur des Finances, agita vos eſprits & troubla vos ſens; la nouvelle apparition de cet homme d'Etat aiguiſa votre plume. Ne pouvant vous comparer à lui, vous avez eſſayé dans votre derniere Brochure de faire parler de vous en vous plaçant à côté de lui : vous reſſemblez dans celle-ci à ce fou de l'antiquité qui mit le feu à un temple célebre, afin que ſon nom, mêlé avec les flammes, paſsât à la poſtérité.

Cependant il y a une diſtance immenſe des talens de ce Miniſtre au verbiage de vos Ecrits, ce qui n'empêche pas que vous n'ayez la ſotte vanité de vouloir combattre avec lui.

Vous donnez les gages de la bataille dans votre Correſpondance, par le *Réſultat* publié par ce Miniſtre, que vous avez loué d'abord pour le blâmer après, car c'eſt la marche ordinaire des eſprits ſatyriques. Vous convenez *que ce Réſultat eſt un grand bienfait pour la Nation, qu'il lui donne un grand élan, qu'on n'avoit pas droit d'en attendre autant d'un Miniſtre François, ni ſur-tout d'eſpérer qu'on parviendroit à donner à toute cette doctrine la ſanction du Conſeil du Roi.*

Cependant, deux lignes après, vous dites : *Si je pouvois me réſoudre à paſſer au détail, j'y trouverois quelque principe faux, quelque vacillation inquiétante, quelques omiſſions très-graves, quelques inconvéniences très-choquantes.* Mais démontrez-vous ce principe faux? non. Faites-vous voir en quoi conſiſtent ces vacillations inquiétantes ? non encore. Prouvez-vous où ſont ces omiſſions très-graves ? pas un mot. Dites-vous, où ſont ces inconvéniences

très-choquantes ? pas une parole. M. le Comte, lorsqu'on veut critiquer l'Administration d'un homme d'Etat, il faut prouver qu'elle est mauvaise en alléguant des faits & non des mots, sans quoi toutes les raisons qu'on dit ne sont que des paroles. En ce cas, je m'engagerois bien de blâmer l'Administration du grand Sully. Voici comment je m'y prendrois. Ce Ministre n'étoit qu'économe ; n'alloit-il pas fouiller dans les caisses des Tréforiers pour prendre une horte de l'argent qui y étoit ? N'examinoit-il pas les livres des premiers Commis des Finances pour vérifier l'état de celles qu'il dirigeoit ? Ne donnoit-il pas dans des détails indignes d'un grand homme d'Etat ? A la mort de Henri IV ne laissoit-il pas le Royaume dans une grande confusion ? Mais après l'avoir ainsi taxé de n'avoir pas les qualités d'un grand Ministre, je n'aurai fait que parler.

Cependant voici des preuves des inconséquences du résultat ; mais le Lecteur dé-

couvrira bientôt que ce ne ſont que des phraſes. Commençons.

Omiſſion du genre le plus grave.

La grande queſtion élevée ſur les Lettres-de-cachet.... quelle règle doit être obſervée dans cette partie de l'Adminiſtration.... quelle meſure de liberté il convient d'accorder à la Preſſe. Queſtions qui ne peuvent partir que de principes faux & même odieux, puiſqu'elles ſuppoſent que dans un ſyſtême de conſtitution la légitimité des Lettres-de-cachet peut être miſe en queſtion; qu'elles peuvent faire partie de l'Adminiſtration, & que la publicité des Ouvrages relatifs, ſoit aux Miniſtres, ſoit au Gouvernement, ou à tout autre objet public, peut être ſoumiſe à une inquiſition.

Vous appellez donc cela une omiſſion des plus graves? Vous croyez vous échapper en diſant que ce n'eſt que l'ignorance du ſyſtême des conſtitutions ſur les Lettres-

de-cachet ainſi que pour la liberté de la Preſſe.

Mais de quelle conſtitution voulez-vous parler? Eſt-ce de l'Angleterre? vous avez raiſon. Eſt-ce de celle de la France? vous avez tort. Il eſt vrai qu'il n'y a point de Lettres-de-cachet chez les Anglois, & que la liberté de la Preſſe eſt permiſe chez eux & défendue chez nous. De même qu'à Conſtantinople le Sultan peut faire empaler un Turc, & qu'à Veniſe le Prince ne peut pas faire mettre en priſon un Sujet. Cela dépend entiérement de la conſtitution fondamentale.

Pour en juger comme vous faites, avez-vous fait l'analyſe de la conteſtation de la France? mais ſur cet interrogatoire il me vient un ſcrupule. Etes-vous en état de la faire? Pardon, M. le Comte, ſi je pouſſe mes doutes ſur l'infaillibilité de votre ſavoir ſur les différens Gouvernemens qui dirigent l'Empire de l'Europe. Mais c'eſt qu'il

y a dans le monde certains Ecrivains arrogans, auſſi vains que préſomptueux, de ces Politiques manqués qui parlent toujours de ce qu'ils n'entendent pas, & couvrent leur ignorance du manteau des mots & des paroles.

Mais dans quelque Gouvernement que ce ſoit, lorſqu'on veut corriger un vice ou réformer un abus, la première choſe qu'on doit faire, c'eſt d'établir la règle qui doit y être obſervée, car au défaut de celle-ci, tout pouvoir deviendroit arbitraire; ainſi on pourroit créer, rétablir, détruire, changer ſans aucune formalité, & il arriveroit de là que chaque Miniſtre, chaque Adminiſtration, pourroit bouleverſer l'Etat.

A l'égard de la liberté de la Preſſe, vous ne devez pas en faire une queſtion, nous l'avons, & vous ne devez pas en douter, puiſque ſans elle, il y a dix ans que vous ſeriez renfermé. Car vous ſavez que ſelon notre conſtitution fondamentale il n'eſt

pas permis de s'en prendre à un Miniſtre, de l'inſulter, de l'outrager, de publier qu'il n'eſt pas au fait de ſon Adminiſtration. Il ne vous eſt pas permis d'imprimer non plus qu'un certain Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangeres ne connoît pas les Cours, que celui qui eſt chargé de la Marine ignore la forme d'un vaiſſeau, qu'un autre qui a le Département du Tréſor Royal n'entend rien aux Finances, ſans quoi il ne tiendroit qu'à un eſprit inquiet, un perturbateur du repos public, de changer la face de l'Adminiſtration générale.

Vous ſavez que ſous Louis XIII, Cinq-Mars perdit la tête pour avoir voulu chaſſer du Miniſtere le Cardinal de Richelieu, & ce ne fut pas une tyrannie comme l'a voulu dire Monteſquieu, mais une Loi tirée des Empereurs Romains, Loi très-équitable, puiſqu'il n'y a que ce moyen de faire taire l'envie de ces ambitieux, qui ne voient pas plutôt un homme en place, avec un génie & des talens ſupérieurs, qu'ils

l'attaquent, l'insultent, & le déchirent à belles dents. Je ne dis pas que ces MM. qui dirigent l'Empire soient tous d'honnêtes gens, mais ce n'est pas aux individus nés à mille lieues du Gouvernement à se permettre d'écrire contre eux, de les divulguer & de les déchirer. Il n'est pas question ici des bonnes ou mauvaises qualités des Ministres, mais de l'ordre public qui, dans le Gouvernement politique, est la Loi suprême.

Je gage, M. le Comte, que ces réflexions ne vous sont jamais venues à l'esprit, car lorsqu'il est question d'hommes en place, vous voyez tout en noir. J'en sais bien la raison, c'est que vous êtes furieux de voir tant de gens qui sont quelque chose, tandis que vous n'êtes rien.

Nous avons si bien la Liberté de la Presse, que si, en Angleterre, on avoit imprimé depuis un an la moitié des livres apocrifes, aussi licentieux qu'audacieux

contre le Gouvernement & les hommes d'Etat, qu'à Paris il y auroit aujourd'hui peut-être cent Imprimeurs & autant d'Auteurs à la Tour de Londres. Il eſt vrai que le Gouvernement ne nous a pas accordé cette liberté, mais nous l'avons encore priſe, & vous ſavez que dans pareil cas, tout ce qu'on prend eſt de bonne priſe.

Vous imaginez-vous, M. le Comte, que cette liberté conſiſte à imprimer ce qu'on veut? non, elle eſt dans la liberté d'imprimer ce qu'on doit vouloir.

Et enſuite pour ce qui eſt des inconvéniens, je citerai celle qui m'a le plus heurté dans cet écrit : ſous aucun rapport la Reine ne devoit être là ; il n'y a qu'une Majeſté dans le Royaume, & je trouve irreſpectueux de prononcer le mot de Reine *dans une Monarchie où la Reine ne peut jamais être Roi.*

C'eſt bien plus irreſpectueux à vous d'oſer

d'oſer dire qu'il n'y a qu'une Majeſté dans le Royaume. Il eſt vrai que par la Loi Salique, établie en France, la Reine ne peut pas entrer au Conſeil d'Etat, mais cela ne lui ôte pas le titre de Majeſté, puiſqu'elle partage le Trône avec le Roi, à cette exception près, la Reine eſt auſſi Roi que le Roi lui-même.

Penſez-vous que tout le Gouvernement de la Monarchie ſoit dans le Conſeil? le plus ſouvent celui-ci n'eſt que le réſultat de ce qui a été propoſé & établi avant d'y entrer. C'eſt alors qu'une Reine, qui a des connoiſſances & des lumieres, peut diriger l'Etat, quoiqu'elle ne ſoit pas admiſe dans le Conſeil d'Etat: à quoi il faut ajouter que le petit Conſeil conduit le grand, & la Reine préſide toujours à celui-ci. Qui ne ſait d'ailleurs l'empire qu'une épouſe, douée d'une grande beauté & ornée des plus grandes vertus, a ſur le cœur de ſon époux. On diſoit des

Romains, qu'ils commandoient à toutes les Nations, mais qu'ils obéiſſoient à leurs femmes.

Mais à quoi bon tout ce verbiage ? & de cette antitheſe, que la Reine ne peut pas être Roi, cela veut dire ſeulement qu'une femme ne peut pas être un homme.

Quant au ſtyle de M. Necker, reprenez-vous, je l'ai trouvé commun, impropre, entortillé.

Quelqu'un a dit qu'un Auteur en en voulant peindre un autre, ſe peint lui-même. Du moins je trouve le votre diffus, confus, & quelquefois ſi entortillé, qu'après avoir commencé une de vos phraſes, je ne puis plus me retrouver. Quelquefois c'eſt du brillant, d'autres fois du ſaillant, & après du bas & du rampant, en un mot, dans l'art d'écrire, vous êtes plus journalier qu'une femme, ce qui n'empêche pas que votre ſtyle ne ſoit emphatique, em-

poulé, plein de fictions & rempli de menſonges. Pour donner une idée de la balance M. Necker met dans les affaires d'Etat, vous dites qu'il reſſemble à Henri VIII, qui ne faiſoit jamais pendre un Catholique ſans un Proteſtant. Sans doute, ſelon vous, pour mettre la potence en équilibre. Cependant M. Necker, dites-vous, nous ruine par le papier-monnoie; mais ſavez-vous ce que c'eſt que le papier-monnoie? Il y a dix contre un à parier que vous l'ignorez. Lorſqu'on ſe ſert d'une expreſſion il faut l'analyſer, ſans quoi on prend ſouvent la partie pour le tout, ce qui change la nature des procédés.

Le papier-monnoie, pris dans ſon étendue générale, eſt celui qui circule juſques dans la derniere claſſe de la ſociété, & qui ſert de monnoie aux laboureurs, aux colons, à l'artiſte, & à ceux qui exercent les métiers & les profeſſions les plus baſſes, comme en Canada dans les dernieres guerres, où on avoit établi un papier-monnoie de 50, 30,

10, 6 livres, avec lesquels il pouvoit pourvoir à ses besoins physiques.

Voilà ce que c'est que le papier-monnoie, comme le nom lui-même l'exprime.

Mais on ne peut pas le donner à des billets de banque, dont la derniere valeur est d'une somme qui ne descend pas jusques à la derniere circulation. Un homme du peuple changera bien une piece de 3 liv.; mais il ne changera pas une piece de 300, de 200 liv.

Vous avez pris de l'humeur contre les billets de la Caisse d'Escompte, mais vous ne dites pas trop pourquoi, mais je vais vous le dire, c'est faute de généraliser vos idées que vous tombez ordinairement, dans vos Ecrits, dans des fautes grossieres.

Si les billets de banque portoient un vice dans un Etat, ils le porteroient dans un autre.

L'Angleterre, la Hollande, la Suede, Veniſe, Rome, tirent de grands avantages de ces billets; ils ont triplé les richeſſes de la Grande-Bretagne & augmenté conſidérablement celles de Hollande; ils ont mis le Royaume de Suede au rang de premiere Monarchie du Nord, puiſqu'il eſt dix-ſept fois plus puiſſant qu'il ne le ſeroit, s'il étoit réduit à ſon numéraire. Vous direz, ſans doute, ce que diſent tous ceux qui n'entendent rien à cette finance idéale, que c'eſt une richeſſe de fiction, mais qu'importe ſi elle tient lieu de la réelle; donnez aux grains de ſable la valeur qu'on attache à l'or & tous les bords de la mer deviendront des mines d'or.

L'Italien dit : l'*opinione e la regina dal mondo.* L'opinion eſt la reine du monde & la plus grande reine, puiſque ſon empire s'étend ſur tout.

Cependant, c'eſt faute de réflexion qu'on ttouve cette finance idéale. Dans la derniere

révolution de Hollande, au milieu du ſiecle paſſé, la plupart des Actionnaires, doutant qu'on avoit fait uſage de leur argent, & craignant qu'il n'y eût plus de fonds à la Banque, chacun voulut réaliſer ſes billets. Alors les Directeurs firent ouvrir les caves où il étoit dépoſé depuis ſoixante ans, ſans qu'il en manquât un once : or, je dis, & je ſuis fondé à croire que ſi ce tréſor avoit circulé dans la République près d'un ſiecle, il auroit diminué d'une ſomme conſidérable; car perſonne n'ignore que l'or l'argent s'uſent comme toutes les autres matieres; de là ſont venus les inſtitutions de refonte, pour rendre à chaque génération les mêmes poids & les mêmes titres que les monnoies avoient auparavant. Ce qui eſt arrivé à la Hollande ſeroit arrivé à tous les Etats à banque de l'Europe, ſi leurs métaux avoient été mis dans un tas pour les repréſenter au beſoin.

En général on préfere les billets à l'argent. Les hommes aiment à voir dans un petit eſpace une choſe qui a une grande valeur.

Il nous falloit autrefois une charette chargée d'argent pour une négociation, un achat médiocre : on fait aujourd'hui ne grande affaire avec un petit portefeuille.

Ce n'eſt pas que je ne trouve un grand inconvénient à notre Caiſſe d'Eſcompte, à cauſe du vice de ſon inſtitution. Une banque dont le Gouvernement ne répond pas des fonds publics; une banque dont l'utilité n'a d'autre objet que d'enrichir ceux qui la font valoir; une banque livrée à une Compagnie qui bat monnoie, mais qui au lieu d'or & d'argent à l'effigie du Roi, ſe contente de griffonner deux ou trois noms au bas d'un papier; une banque qui ne libere point l'Etat, qui ne paie point la dette publique, doit ruiner le Royaume, au lieu que celles des autres Etats doivent l'enrichir.

Il eſt triſte pour un Gouvernement de dégénérer par où les autres proſperent, faute de direction, faute d'ordre, faute de mé-

thode, en un mot, faute de cette grande maxime que le bien public eſt la loi ſuprême.

Monteſquieu a fort bien dit, qu'il ne faut point de banque dans les Monarchies abſolues (1), parce que dans le Gouvernement d'un ſeul, ajoute-t-il, lorſqu'il y a un tréſor, il devient celui du Prince.

Avant l'établiſſement de la Caiſſe d'Eſcompte, on levoit de l'argent où l'on pouvoit, ou, pour mieux dire, où on le trouvoit. Lorſque cette Banque fut établie, l'Adminiſtration ne la perdit pas d'un inſtant de vue; on commença d'abord à lui en emprunter, & on finit par lui ordonner d'en donner : voilà le tréſor dont parle cet Auteur, qui eſt & ſera toujours le tréſor du Prince.

---

(1) Ce qui fait la proſpérité de la Banque d'Augleterre, c'eſt que le Roi n'eſt pas abſolu.

Mais voici l'endroit principal de votre Correſpondance ; & où vous vouliez amener le Lecteur, ou, pour mieux dire, voici un tour de force de votre amour-propre, pour faire ſavoir à tout Paris que vous prétendez à être un des Membres de l'Aſſemblée Nationale : le morceau eſt trop bien amené pour ne pas le rapporter en entier.

Je réponds à votre confiance, dites-à vous votre Correſpondant. « On cherche » en vain à me perſuader que M. Necker » & ſes amis s'efforcent de m'exclure » de l'Aſſemblée Nationale ; je ne » crois pas cela. M. Necker eſt trop au-» deſſous de ces circonſtances & de lui-» même, ſi, dans ſes momens de régéné-» ration & de criſe, il ne plane pas au-deſ-» ſus des reſſentimens perſonnels & des » ſouvenirs haîneux. Il eſt mal aviſé, s'il » doute qu'on ne put analyſer ſes opéra-» tions & ſes ouvrages d'une maniere re-» doutable même à ſa popularité : ſes amis

» ne ſavent pas lui déplaire pour le ſervir,
» s'ils lui taiſent que les ménagemens rai-
» ſonnés du Comte de Mirabeau, dans
» l'Aſſemblée Nationale, lui vaudroient
» mieux que ſon oppoſition hors de cette
» Aſſemblée. Enfin, & en tout état de
» cauſe, je ne me tiendrois pas pour ex-
» clus, parce que M. Necker auroit voulu
» m'exclure. Quoi qu'il en ſoit, je deſire
» paſſionnément d'être aux Etats-Géné-
» raux ».

Je le crois bien; ce ſeroit pour vous un champ de bataille, où vous pourriez vous battre & d'eſtoc & de taille : c'eſt-là où vous parleriez à tous, diſputeriez avec tous, & ſeriez contraire à tous.

Je ne ſuis pas ſurpris que vous vouliez être admis dans cette Aſſemblée; mais je le ſerois beaucoup ſi on vous y admettoit.

M. le Comte, vous êtes trop taré pour y être préſenté. Un homme qui a été renfermé

tour-à-tour dans toutes les prisons de la France; un homme qui a paru bien des fois sur la selette & qui a plusieurs procès criminels sur le corps; un homme noté au Gouvernement; un fils dénaturé qui s'en est pris plusieurs fois à l'autorité paternelle; un mari perfide qui a violé toutes les loix de l'himen; un voyageur aventurier, qui, en parcourant les divers Etats de l'Europe, s'est fait un nombre de créanciers qu'il n'a jamais payés; un Citoyen audacieux, un Auteur incindi, n'est pas fait pour être reçu dans l'Assemblée la plus auguste de la Nation.

Je sais que pour vous justifier, vous avez avancé dans plusieurs de vos Ouvrages, que les qualités d'esprit n'ont rien de commun avec les vices des mœurs; mais c'est un sophisme épouvantable qui suffiroit pour détruire toutes les maximes de la morale. Aucun être n'a deux ames; lorsque celle qui le dirige est corrompue, l'homme moral est perdu. On ne vit jamais l'esprit

d'un Saint uni au corps d'un Démon. Nul ne peut être un mauvais Citoyen dans la vie privée, ſans être un mauvais ſujet dans une Aſſemblée politique. Cette loi s'étend à toutes les claſſes & à toutes les conditions; les Souverains eux-mêmes n'en ſont pas exempts : c'eſt toujours par leur vie privée qu'ils ſont eſtimés ou mépriſés. On a pour eux de la vénération, tant que leur conduite particuliere donne l'exemple de la ſageſſe & de la vertu; lorſque celui-ci ceſſe, on finit d'eſtimer.

Je puis vous en citer un exemple d'un Roi mort il n'y a pas long-tems, qui en fit une triſte expérience. Une maladie dangereuſe dans ſa jeuneſſe, où ſes jours étoient en danger, lui découvrit le grand amour de ſes ſujets : dès qu'on en eut la nouvelle, le Public s'aſſembla dans les places de la Capitale, les temples furent ouverts, les hommes de tous les rangs & de toutes les conditions allerent demander la guériſon de celui qu'ils nommoient leur pere, leur

ami, leur Roi, & ou n'eut plus de repos que lorſqu'on ſut qu'il étoit hors de danger. Ceci n'étoit point joué, car le peuple n'affecte ni ne diſſimule.

Ce Prince revenu de ſa maladie, de retour dans ſa Capitale, s'étant adonné à cette paſſion qui abrutit l'homme, qui avilit l'ame, & qui le jette dans une crapule qui le déshonore, perdit toute la conſidération; il finit ſans être regretté de ſes ſujets. ceux qui avoient beaucoup pleuré à ſa maladie, ne verſerent pas une larme à ſa mort.

M. le Comte, ſi un Prince qui avoit d'ailleurs d'excellentes qualités ternit ſa gloire par la licence qu'il mit dans ſes mœurs, à quoi ne doit pas s'attendre un individu comme vous, qui eſt bien loin d'avoir fait de ces choſes qui font eſtimer? Vous n'en avez fait que de celles qui font mépriſer, vous qui avez paſſé votre vie dans une affreuſe crapule, vous qui ne vous êtes jamais

fait de ſcrupule de débaucher la femme d'autrui, & la fille de votre meilleur ami.

M. le Comte, *bonne renommée vaut mieux que ceinture d'or.* Ce proverbe eſt vrai, & peut ſervir de leçon aux hommes de tous états & de toutes conditions.

Ce ne ſera pas M. Necker qui vous fermera la porte des Etats-Généraux, c'eſt votre conduite & votre renommée qui vous en excluront.

Cependant, dites-vous, vous aurez toujours à y prétendre; le jour approche, ajoutez-vous, où l'on ne pourra manquer à la conſidération ſi on l'a méritée, ni garder celle qu'on auroit uſurpée. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne vous regarde point; vous n'avez mérité aucune conſidération ni n'en avez uſurpé aucune.

Pour ce qui eſt de vos Ouvrages de Littérature, ou, pour mieux dire, vos Bro-

chures, ils n'en méritent aucune. A l'égard de votre Hiſtoire du Roi de Pruſſe, elle eſt manquée : Ouvrage qui laiſſe un regret éternel aux curieux des Annales du Grand Frédéric, qui méritoient d'être traitées par une plume qui en eût ſu connoître toutes les beautés. Ce livre n'eſt qu'ébauché. Vous vous êtes contenté de faire traduire & copier des Mémoires qu'on vous envoyoit d'Allemagne ; c'eſt par cette négligence que vous avez ruiné un jeune Libraire qui méritoit un autre ſort que celui de finir ſa fortune au commencement de ſa carriere. Peut-être a-t-il un autre grief contre vous ; mais celui-ci n'eſt pas de mon reſſort.

Ah ! que M. Necker ſera bien de tâcher d'être un homme d'Etat, dites-vous quelques pages après.

M. le Comte, vous avez le malheur d'être Provençal, & dans votre pays on s'exprime mal. *Tâchez d'être homme d'Etat*, n'eſt pas françois. *On tâche d'avoir de*

l'esprit, mais on ne tâche pas d'être homme d'Etat. C'est la nature qui le fait, & après elle il n'y a rien à tâcher.

Mais dans cet endroit, vous avez voulu forcer votre langue, comme dans vos écrits vous forcez souvent votre esprit.

Il y a plus, selon votre expression; non seulement M. Necker feroit bien d'être un homme d'Etat, mais de tâcher d'être un homme de Finance, puisque vous prétendez qu'il en a perdu la réputation; mais vous ne dites pas à quel jeu il a fait cette perte: du moins si cela étoit, la France auroit perdu gros, puisqu'elle auroit perdu la clef du Tréfor Royal; car lorsqu'un Contrôleur général des Finances n'est pas Financier, on peut dire qu'il a perdu la clef.

M. le Comte, je vous l'ai déjà dit, lorsqu'on avance un fait, il faut le prouver, sans quoi on ne fait que parler.

Il n'y a qu'un moyen pour connoître les

talens

talens de celui qui dirige les richeſſes de l'Empire ; c'eſt de remonter au point d'où il eſt parti. Il me faudroit faire ici un livre, & un gros livre, pour vous dire pourquoi le plus riche Royaume de l'Univers s'eſt trouvé tout d'un coup le plus pauvre du monde. C'eſt un événement remarquable qui n'a point d'exemple dans l'hiſtoire des Hommes, depuis la fondation des ſociétés politiques ; mais comme je n'ai point deſſein de vous envoyer un livre, & encore moins de le faire, je me contenterai de vous dire que lorſque M. Necker fut placé il y a quelques mois à la tête du Gouvernement comme Financier, il ne trouva point de finances, tout étoit conſommé, du moins la ſomme que ce Miniſtre trouva au Tréſor Royal étoit inférieure à celle qu'on trouve tous les jours chez le plus petit Banquier de Paris. C'étoit pourtant avec celle-ci qu'il devoit faire le ſervice ; il le fit, je ne dis pas avec cette aiſance qu'on le fait dans un Gouvernement qui a beaucoup d'argent. Toutes ſes opérations vous ſont connues

ainſi que les reſſources qu'il trouva, là où peut-être aucun Contrôleur des Finances n'en auroit trouvé.

Rien de plus grand dans le Miniſtre que de rétablir tout lorſque tout eſt perdu. C'eſt dans la tempête qu'on connoît le pilote.

Il ne faut point d'habileté à un Contrôleur-général des Finances pour remplir ſa place lorſque les coffres du Roi ſont pleins, & que tout regorge de numéraire. Alors ſon adminiſtration ſe réduit à payer, & l'on paie toujours aiſément lorſqu'on a de l'argent.

Dans cet endroit vous changez de propos; vous dites qu'on a demandé M. Necker pour être notre Miniſtre financier & non pas pour nous conſtituer : vous faites craindre quelques révolutions dans la conſtitution. Eh ! non, M. le Comte, ne craignez point, il ne nous conſtituera pas, car nous ſommes inconſtituables. Il faudroit bien des affaires

pour changer l'état des choſes, pour mettre chacune à ſa place, & nous faire devenir ce que nous étions il y a mille ans, c'eſt-à-dire, d'autres hommes, d'autres citoyens, nous donner d'autres coutumes, d'autres uſages, d'autres mœurs, d'autres vertus, & peut-être même d'autres vices que nous n'avons plus. Il faudroit pour cela remonter à la fondation de l'Empire. Savez-vous bien qu'il n'y a pas peut-être dix politiques en France qui puiſſent ſe flatter de connoître notre conſtitution. Monteſquieu, que je placerois à la tête de ces dix hommes s'il vivoit, a voulu la définir; mais il a laiſſé une ombre au tableau.

On voit dans ſon livre de l'Eſprit des Loix, qu'il ſe défie lui-même des principes de ſes trois Gouvernemens, dont il fonde le Républicain ſur la vertu, le Monarchique ſur l'honneur, & le Deſpotique ſur la crainte.

« Tels ſont, dit-il, les trois principes des

» trois Gouvernemens ; ce qui ne signifie » pas que dans une certaine République on » soit vertueux, mais qu'on devroit l'être : » cela ne prouve pas non plus que dans » une certaine Monarchie on y ait de » l'honneur, & que dans un état despoti- » que particulier, on ait de la crainte, mais » qu'il faudra en avoir, sans quoi le Gou- » vernement sera imparfait ».

Et voilà pourquoi la plupart des Gouvernemens ne le sont pas. Il y a aujourd'hui trop de luxe, trop de faste, trop de richesses, trop de profusion & trop de corruption, pour que la vertu & l'honneur puissent se sauver au milieu de cette mer orageuse de vices, de défauts & des imperfections dont le monde est environné.

Dans cet état des choses, il ne faut point toucher aux principes du Gouvernement. Le calus est fait, la maladie est trop invétérée pour la guérir; les Législateurs modernes ne feroient que la changer, &

peut-être celle qu'ils nous donneroient ſeroit plus mauvaiſe.

On a obſervé que nos Médecins ne guériſſent jamais de la goutte ſans donner la gravelle.

Il en eſt de même de la politique, qui ne guérit un mal que par un autre.

Lorſqu'un Gouvernement a ſubſiſté douze cens ans, il faut croire qu'il y a des cauſes générales qui le ſoutiennent, ſans quoi, à force de dégénérer, à la fin il auroit péri, & il faut bien ſe donner de garde de détruire celles-ci.

A l'égard de l'affaire de l'argent de la dette nationale, des taxes & des impôts, ce ſont des inconvéniens qui diſparoiſſent devant l'utilité générale de la conſtitution fondamentale. Celle-ci tient, qui le diroit? à certains défauts qu'on croit mener à la

corruption, & qui néanmoins contribuent à sa conservation.

Si dans l'Assemblée Nationale qui va se former, j'avois *quelqu'influence*, je dirois tout bas à l'oreille des Membres, afin que les faiseurs de livres sur les Etats-Généraux ne l'entendît pas : Messieurs, ne vous mêlez pas des constitutions, n'agitez rien, ne remuez rien, ne changez rien, trouvez seulement le moyen de remplir le déficit, & *puis sauvez-vous sans regarder derriere vous.*

La révolution est faite, tout est changé; nous ne sommes plus dans cet âge où chaque homme étoit citoyen : l'intérêt personnel prévaut aujourd'hui sur tout, en tout & par-tout; c'est une divinité à laquelle tous les modernes sacrifient, que les anciens ne connoissent pas; ils n'avoient d'autre intérêt que celui de la République. L'habitude a pris le dessus; on est aujourd'hui mauvais Citoyen avec la permission

de la conſtitution, ce qui eſt la plus mauvaiſe de toutes les corruptions, &c. &c.

Mais c'eſt trop moraliſer ſur une choſe qui n'eſt guères plus ſuſceptible de morale.

Que M. Necker, dites-vous, *ſonde ſon terrein, qu'il aſſure ſa marche, que ſurtout il manifeſte & développe ſes deſſeins; car il ſera très-ſurveillé, & il n'eſt pas certain que la pureté des ſes intentions ſuffiſe pour l'abſoudre.* Tant pis : la pureté des intentions d'un Miniſtre d'Etat peut ſeule le juſtifier; toutes les autres ſont ſujettes à interprétation : celle-ci ne l'eſt pas. C'eſt dans une intention pure qu'habite la Juſtice, c'eſt l'ame de celui qui dirige l'Empire.

Quant à moi, Monſieur, dites-vous à votre Correſpondant, puiſque votre bonté m'a nommé à côté des deſtinées de la Nation, dans cette belle époque, vous avez raiſon de croire que je ne ſerai *jamais la*

dupe ni l'inſtrument d'un parti.... parti ! dites-vous, *en eſt-il donc, pour qui ſe reſpecte, que celui de la Nation ? Eh ! quel prévaricateur aſſez lâche quand il peut s'honorer d'un tel client, penſeroit à prendre un patron quelconque ?*

Eh bon Dieu ! M. le Comte, comme vous arrangez cela ! Vous voilà tout d'un coup un Spartiate ; il eſt dommage qu'il n'y ait pas un Aréopage en France, vous en ſeriez reçu un des Membres. En vérité, notre ſiecle eſt prodigieux. Et depuis quand vous reſpectez-vous ? Nous voilà revenus au tems des miracles. Si la Provence pouvoit produire des Saints, on vous canoniſeroit. Vous prononcez le mot de Nation avec un ton de Citoyen : ſeroit-ce pour y faire amende honorable ? je trouverois la choſe aſſez équitable, car vous l'avez ſcandaliſée, & il ſeroit tenu de faire quelque choſe pour elle.

Vous ajoutez, ſans ſortir de la décla-

mation théatrale : *Ah ! ils connoiſſent bien peu & les erreurs de ma vie & les défauts de mon eſprit & de mon caractere.*

Je vous demande pardon, M. le Comte ; on les connoît, & à l'égard de ces défauts, le compte en eſt fait, il y a pluſieurs barêmes qui y travaillent, & je puis vous aſſurer que ce livre paſſera à la poſtérité.

Il faut que je finiſſe votre période. *Ceux qui croient*, dites-vous, *que j'aurois pu réſiſter à mes propres fautes & à celles des autres, ſi je n'avois eu pour éternel appui le courage de la bonne foi, la candeur de mon amour pour le bien public, & la vérité.*

Oh ! pour celui-là, M. le Comte, il eſt un peu fort de café : permettez que je prenne un arrêt de défenſe pour m'y oppoſer. On appelle cela caſſer les vîtres de la candeur & de la bonne foi.

Venons à votre troiſieme lettre. Que M.

Necker, dites-vous à votre Correſpondant, *ſoit un ſaint ſi vous le voulez, mais qu'il ne ſoit pas un Sage.*

D'abord, il n'y a point de Saints à Geneve, mais il peut y avoir des Sages, car on peut être Sage ſans être Saint; je ne ſais pas même ſi dans notre ſiecle où il y a plus de mille lieues de la ſageſſe à la politique, le mot de Sage n'exclut pas celui de Saint : quoi qu'il en ſoit, c'eſt à la Cour de Rome, qui retire les émolumens de la canoniſation, de ranger cette affaire comme elle le jugera à propos; mais je crains bien que le Saint Siége ne s'accommode pas d'un Citoyen de Geneve, quand il auroit fait le plus grand miracle dans la Finance de France, &c.

Le reſte paroîtra inceſſamment dans une autre Lettre.

Cependant il faut lire celle de M. Cérutti, publiée dans le Journal du 21 Jan-

vier, qui étoit lui-même le Correſpondant, lettre que beaucoup de gens ont vu, mais que tout le monde n'a pas lu. En parlant, l'Editeur de la celle-ci y fait remarquer l'Auteur malhonnête, l'Ecrivain perfide, qui ſe couvre du manteau de la mauvaiſe foi, pour donner plus d'éclat à ſa plume.

Il lui falloit un clair obſcur, & il choiſit les Lettres de ſon Correſpondant pour faire ombre au tableau.

Au reſte, il ſe garde bien de lui laiſſer ſoupçonner ſa trahiſon. M. Cérutti, en retouchant ſa Correſpondance, eut écraſé la ſienne; c'eſt en profitant de la négligence de ſon ſtyle, qu'il prend occaſion de faire briller le ſien.

L'un eſt un Auteur qui eſt chez lui en robe-de-chambre, parce qu'il ne doit voir perſonne, & l'autre eſt en grand gala, parce qu'il doit recevoir beaucoup de

monde. Voici comme il s'explique à MM. les Journaliſtes de Paris.

MESSIEURS,

Votre Journal eſt digne d'être non-ſeulement le dépoſitaire des bons principes, mais encore l'arbitre des bons procédés. Qu'il me ſoit donc permis de vous adreſſer ma plainte ſur un procédé tout nouveau. M. le Comte de Mirabeau vient de publier une correſpondance qui devoit demeurer ſecrette entre lui & moi, & qui, roulant ſur des objets très-graves & des perſonnes très-reſpectables, demandoit ou d'être plus réfléchie ou de reſter inconnue.

Dans le commerce épiſtolaire on s'abandonne à ſes idées & à ſes mouvemens. Cet abandon qui eſt permis dans une lettre confidentielle, ne l'eſt point dans une lettre oſtenſible, ou du moins ſi l'on veut traduire en public ce que l'on a jetté en particulier,

faut-il y repenſer un moment, ſoumettre aux bienſéances une plume trop libre ou trop facile, & juger ſi l'on n'a pas été trop preſſé par le tems ou trop entraîné par la confiance. M. le Comte de Mirabeau a ſuivi cette méthode pour lui ; il a ſupprimé pluſieurs expreſſions de ſes lettres, éclairci pluſieurs de ſes raiſonnemens, repoli en quelque ſorte & fortifié les armes dont il ſe ſert dans notre diſpute. N'auroit-il pas dû, dans les règles judiciaires, me ménager l'avantage qu'il ſe donnoit ? Il imprime mes lettres ou mes réponſes, faites à la hâte & quelquefois au haſard, & il imprime les ſiennes retouchées lentement & avec réflexion. Comment concilier ce procédé avec cette loyauté dont il parle ſans ceſſe ? Regarde-t-il cette vertu comme une figure oratoire ? Dans ſon Ouvrage ſur la liberté de la Preſſe il n'avoit pas mis en principe que l'on peut imprimer toutes les lettres qu'on reçoit.

Il dit dans la Préface de notre Cor-

reſpondance qu'il a balancé s'il la rendroit publique. Comment? il a balancé s'il trahiroit un ſecret, & il l'a trahi! Il s'abſoud d'avance en prétendant qu'elle fera honneur à mon eſprit : eſt-ce pour procurer des ſuccès à mon eſprit qu'il a ménagé un triomphe au ſien, & qu'il a placé à côté de quelques lettres ſimples où je me repoſois ſur la bonté de ma cauſe, des factums rédigés avec tout l'art de la chicane & toute la véhémence de la haine?

Il me félicite avec une bonhommie digne de lui de la faveur que mes lettres me gagneront en tout genre : c'eſt donc pour groſſir cette faveur qu'il a religieuſement conſervé dans mes lettres quelques termes injurieux contre le Clergé, contre les partiſans des anciens Miniſtres, & contre les prétentions de la Nobleſſe, termes qu'il a effacés de ſes propres lettres de peur de m'enlever la faveur publique.

Il m'accuſe d'avoir provoquée cette cor-

reſpondance; mais il a oublié apparemment la lettre qui l'a occaſionnée & qui eſt de lui. Dans cette lettre que je garde il me prédiſoit que la proportion délibérative & repréſentative ne ſeroit pas accordée au Tiers-Etat. Elle venoit de l'être : je lui écrivis ſur le champ, moins pour demander ſon opinion que pour lui remontrer l'excès de ſa défiance. Voilà l'origine d'une correſpondance dans laquelle on verra que je veux toujours finir & qu'il veut toujours pourſuivre, que je ne releve jamais ſes expreſſions & qu'il s'acharne ſur les miennes, que je crains ſans ceſſe de bleſſer, & qu'il déchire tout ce qu'il peut. Enfin il prétend que je faiſois circuler ſes lettres; mais eſt-il naturel que je fiſſe circuler la ſatyre de la perſonne que je défendois ? eſt-il naturel que vouluſſe compromettre un correſpondant ou livrer un adverſaire ?

M. le Comte de Mirabeau ne compte faire illuſion à perſonne, & il ne ſe fait pas illuſion à lui-même. Quant à moi, je

103

ne puis désavouer des lettres que j'ai écrites; mais ne les ayant pas destinées au public, je le supplie de les regarder comme nulles, & de penser que si jamais je suis forcé d'écrire à M. le Comte de Mirabeau, je ne croirai pas écrire à un homme du monde, ni à un homme de lettres, ni à un philosophe, ni à un ami, mais à un Imprimeur, tout prêt à mettre au jour les choses les plus indifférentes ou les plus dangereuses. Je finirai par un mot: en accusant M. le Comte de Mirabeau d'infidélité, je dois m'accuser d'imprudence; car ce qui m'est arrivé n'a étonné que moi.

Signé CÉRUTTI.

FIN.